



Pentathlon Canada

POLITIQUE SUR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION

Définitions

1. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente politique :

- a) « **diversité** » La présence et l'intégration, au sein d'un groupe ou d'une organisation, de personnes ayant des caractéristiques personnelles variées, en particulier les groupes sous-représentés;
- b) « **inclusion** » L'acceptation de personnes ayant des caractéristiques personnelles variées au sein d'un groupe ou d'une organisation, indépendamment de ces caractéristiques;
- c) « **équité** » Traitement juste et équitable des personnes ayant des caractéristiques personnelles variées, indépendamment de ces caractéristiques;
- d) « **groupes sous-représentés** » Les groupes sous-représentés comprennent notamment les femmes, les enfants issus de familles à faible revenu, les peuples autochtones, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les nouveaux arrivants au Canada et les membres des communautés LGBTQ2.

Objet

2. Pentathlon Canada, organisation nationale qui exerce ses activités et offre ses services à ses parties prenantes dans les deux langues officielles (français et anglais), s'engage à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. La présente politique vise à assurer que Pentathlon Canada offre aux groupes sous-représentés un éventail complet et équitable d'occasions de participation et de leadership.

Participation

3. Pentathlon Canada améliorera la qualité de la participation et augmentera le niveau de participation au sein de ses instances de leadership et de ses programmes en :

- a) favorisant l'inclusion, l'équité et l'accès pour les groupes sous-représentés;
- b) faisant la promotion de la valeur de la diversité;
- c) veillant à ce que les personnes issues de groupes sous-représentés ne rencontrent aucun obstacle à la participation aux programmes, aux formations et aux possibilités destinées aux entraîneur·e·s, offerts par Pentathlon Canada.
- d) traitant tout cas de comportement discriminatoire conformément au *Code de conduite et d'éthique* ainsi qu'à la *Politique de sport sécuritaire* de Pentathlon Canada.

Programmes

4. Pentathlon Canada s'engage à créer et à soutenir des programmes destinés aux organismes sportifs qui tiennent compte des enjeux liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion dans le sport. À titre d'exemple, Pentathlon Canada :

- a) veille à ce que l'atteinte de possibilités équitables soit un élément clé lors de l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre de ses programmes et de ses politiques;
- b) crée et soutient de nouveaux programmes qui abordent spécifiquement les questions de diversité, d'équité et d'inclusion;
- c) assure le suivi et l'évaluation de l'efficacité de ses programmes en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Prise de décisions

5. Pentathlon Canada encouragera une représentation équilibrée des groupes sous-représentés au sein de son conseil d'administration et de tous ses comités.

6. Pentathlon Canada travaillera à atteindre la parité entre les genres au sein de son conseil d'administration.

7. La composition de tout comité, à l'exception du comité exécutif, doit comprendre au moins un membre de chaque genre.

Gestion des ressources humaines

9. Dans le cadre de son engagement à adopter des pratiques équitables en matière de gestion des ressources humaines, Pentathlon Canada :

- a) adopte, lorsque possible, des pratiques de travail favorables à la conciliation travail-vie personnelle, telles que les horaires variables, le partage d'emploi et le télétravail;
- b) offre un environnement de travail physiquement accessible;
- c) assure un environnement sans fumée;
- d) utilise des techniques d'entrevue non discriminatoires;
- e) adopte une échelle salariale reflétant le principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale pour ses employés;
- f) met à disposition, lorsque approprié, des services de soutien aux employés.

Communications

10. Pentathlon Canada veille à ce que les groupes sous-représentés soient représentés équitablement dans le matériel promotionnel et les publications officielles, et à ce qu'un langage neutre du point de vue du genre soit utilisé dans toutes les communications.

Engagement continu envers la diversité, l'équité et l'inclusion

11. Pentathlon Canada s'engage à continuer d'intégrer les considérations relatives à la diversité, à l'équité et à l'inclusion dans ses stratégies, ses plans, ses actions et ses activités, y compris les programmes techniques, la gestion des activités, les commandites, le marketing, les médias et les communications.

Approuvé par le conseil d'administration de Pentathlon Canada – décembre 2024